



Comment présenter un document en histoire ou en géographie ?

L'Histoire comme la Géographie ne peuvent exister que parce que nous avons des documents qui nous permettent de voir, de comprendre, de réfléchir. On ne connaît certains aspects de la vie des Grecs de l'Antiquité que grâce à des morceaux d'amphores ; une photographie aérienne d'une ville nous permet d'en identifier les différentes parties. Il suffit de regarder un manuel pour comprendre qu'aujourd'hui il ne peut y avoir d'enseignement d'Histoire et de Géographie sans recours à un ou plusieurs documents.

Mais...qu'est-ce qu'un document ?

Un document est « quelque chose » qui nous apporte des informations. Ce « quelque chose » peut prendre des formes très différentes. Très souvent, l'élève se limite à quelques types de documents généraux (les textes, les photographies, les cartes, les œuvres d'art...) sans imaginer que tout peut être document : une vieille carcasse de voiture, un ticket de bus ou une boîte de conserve seront des documents pour les Terriens du XXX^{ème} siècle. Autre paradoxe important à ne jamais oublier : le document a rarement été créé pour s'adresser à nous précisément. Il avait donc un autre destinataire qui, contrairement à nous, pouvait parfaitement comprendre toutes les allusions de son auteur. Voilà pourquoi il faut toujours s'interroger sur ce qu'est le document, d'où il provient et à qui il est destiné.

Avant d'analyser un document, il est donc indispensable de le présenter. Impossible de commenter ou de critiquer un document sans savoir d'où il vient et comment le situer !

Oublier cette étape, c'est prendre le risque de se faire piéger par le document, de faire un contre-sens ou un hors-sujet.

Qu'est-ce ? Pour cela, il existe une méthode simple, souvent résumée par la **formule mnémotechnique SANDI = Source, Auteur, Nature, Date, Information**. Cela permet de se rappeler les **éléments clés de la présentation** d'un document... mais cette méthode a un côté formel et mécanique un peu trop « light ».

Je vous propose donc quelques **doubles questions** qui le semblent **plus pertinentes** :

De quel type de document s'agit-il ? A qui s'adresse-t-il ?

Quel est l'auteur et/ ou la source de ce document ? Sont-ils fiables, objectifs ?

De quand date ce document ? Dans quel contexte a-t-il été réalisé ?

Quel est le sujet général ? Quelle information principale est au cœur de ce document ?

Démonstration

Cela peut donner par exemple une présentation de ce type chez un élève appliquant mécaniquement le principe SANDI : « C'est un texte écrit et dit par le général de Gaulle le 18 juin 1940. Il demande aux Français de le rejoindre pour résister aux Allemands. »

Mais c'est quand même mieux et plus juste ainsi : « Ce document est un extrait du discours radiodiffusé prononcé par le général de Gaulle le 18 juin 1940 depuis Londres. Bien que prononcé sur les antennes de la BBC, ce discours célèbre (mais qui a été très peu entendu le jour même) s'adresse aux Français au moment où la défaite militaire face à l'Allemagne a conduit le gouvernement du maréchal Pétain à demander l'armistice. Le général de Gaulle, militaire français alors peu connu mais attaché à la grandeur de la France, appelle ici à la poursuite du combat depuis l'Angleterre en souhaitant grouper autour de lui tous ceux qui voudraient résister aux Allemands »

SANDI

La source du document. Il s'agit d'indiquer d'où provient l'intégralité du document : le **titre du livre et son éditeur**, le **nom du quotidien**, le **site internet**, le **musée où est conservée l'œuvre**, etc.
Attention, il ne faut pas confondre le **titre original de l'œuvre**, en général indiqué en *italique* dans la source du document, et le titre donné par les auteurs du manuel que l'on trouve en haut du document et qui a pour fonction d'aider le lecteur à comprendre le document.

L'auteur du document. Lorsque la fonction de l'auteur (ministre spécialiste en « ... ») est utile à la compréhension du document, ne faites pas l'impasse...encore moins lorsque l'auteur est connu. Si l'auteur n'apparaît pas (inconnu, anonyme), précisez-le. Dans le cas d'un graphique, d'une carte, l'auteur n'est quasiment jamais indiqué, il n'est donc utile de le préciser.

La nature du document. L'objectif est d'être le plus précis possible :

- Texte : Extrait d'article, de biographie, de roman, de mémoires, texte de loi, citation, etc.
- Carte : Planisphère (quelle projection ?), croquis, anamorphose, schéma, etc.
- Graphique : circulaire, histogramme, tableau statistique, etc.
- Image : Gravure, miniature, lithographie, caricature, peinture, allégorie, photographie (portrait, aérienne, en couleur, en N&B...), etc.
- Vidéo/Extrait audio : extrait de film, de documentaire, d'émission radio, publicité, etc.

Cette liste d'exemples n'est évidemment pas exhaustive !

La date du document. Les siècles sont à noter en chiffres romains, comme ceci : XVIIIème siècle, et non pas 18ème siècle ou XVIIIème s, ou encore XVIIIè.s.
Attention, il ne faut pas confondre la date de conception du document avec sa date d'édition ! Par exemple, la plupart des textes du Moyen Age ont été édités au XXème siècle !

L'information principale du document. Le titre indiqué en haut du document vous mets souvent sur la bonne piste. Attention : il ne s'agit pas d'analyser le document (gardez vos billes pour le commentaire !, mais juste d'indiquer l'idée principale au cœur du document.

La présentation d'un document doit être rédigée et non pas présentée sous forme de tirets. 1 à 2 phrases suffisent. Seule la nature doit être précisée en premier. Pour les autres étapes, l'ordre n'est pas important.

Exemples :

"Le document proposé est un extrait de l'article "Sur le gouvernement" des Lettres philosophiques de Voltaire, philosophe des Lumières, rédigé en 1734".

"Le document proposé est un texte juridique sous la forme d'extraits de la Constitution des Etats-Unis d'Amérique, rédigé par George Washington, président de la Convention et délégué de la Virginie, et adopté le 17 septembre 1787".

"Le document proposé est un planisphère représentant La situation du gaz de schiste dans le monde, paru sur le site internet Le monde.fr le 28 août 2013.